



Réunion du Bureau du S.D.E. du 26 juin 2015

Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau du SDE s'est réuni le 26 juin 2015, à 17 h 00, dans les locaux du S.D.E.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. FORTASSIN (Président), Mmes CARRERE, CURBET, POURTEAU et VERGEZ ; MM. BOUBEE, DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE, FROSSARD, LAFFONT, PELIEU et PIRON

Excusés : Mmes BOIRIE, BOURDEU, DURRIEU, MENDES et SOLLES ; MM. ARMARY, GUILHAS, LAFAILLE, LUSSAN, MUR et SEMPASTOUS

Etaient invités (en début de réunion) : M. Gaillourdet, du bureau d'études ETI et M. Aubry, maire de Caunterets accompagné de M. Espagnet.

ORDRE du JOUR

- *engagement du marché éclairage public de Caunterets ; acquisition d'un véhicule ; avenants INEO ;*
- *point d'avancement des nouvelles missions (groupement d'achat, CEP, CEE, bois énergie et bornes électriques) ;*
- *lancement des consultations pour les marchés 2015 du SDE ;*
- *questions diverses ;*
- *présentation du stand de démonstration de l'éclairage public*

1^{er} point à l'ordre du jour

Le Bureau doit prendre 2 délibérations en rapport avec les 2 consultations traitées par la Commission d'Appel d'Offres qui a précédé la réunion de Bureau. Elles concernent, d'une part, l'acquisition d'un nouveau véhicule par le SDE, d'autre part, les travaux de rénovation d'éclairage public sur la commune de Caunterets.

En ce qui concerne le véhicule, 4 modèles ont été proposés en réponse à la définition des besoins du service, à savoir Kadjar, Suzuki, Duster et Nissan. La CAO a choisi le Duster pour un montant de 20 802,92 Euros TTC.

Le Bureau autorise le Président à réaliser cette acquisition.

Monsieur Rouch, Directeur du SDE, puis Monsieur Aubry, maire de Caunterets, présentent la 2ème tranche de travaux de rénovation d'éclairage public sur la commune de Caunterets pour lesquels un marché divisé en 2 lots a été lancé.

Monsieur Gaillourdet, du bureau d'études ETI maître d'oeuvre pour cette opération, a présenté les résultats de l'appel d'offres devant la Commission. 5 entreprises ont remis une offre, 2 d'entre elles ont été retenues, à savoir :

- *l'entreprise INEO pour le lot 1 (travaux de rénovation d'Eclairage Public),*
- *l'entreprise BOUYGUES pour le lot 2 (travaux d'extension d'Eclairage Public).*

Le Bureau décide de donner une suite favorable à ces propositions et autorise le Président à engager et signer toutes les pièces nécessaires au lancement de l'opération.

En ce qui concerne le marché 2014 « éradication des lampes à vapeur de mercure », d'une part, 10 nouvelles communes ont souhaité bénéficier de cette opération, d'autre part, il y a eu un jumelage des travaux de rénovation avec le changement systématique des lampes, d'où une augmentation de 15 % du marché. Un avenant doit donc être établi.

Cet avenant a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres qui l'a validé.

Le Bureau décide de donner une suite favorable à cette proposition relative aux marchés publics.

En conclusion de ce premier point, 3 délibérations sont prises (*en PJ*).

2 - Groupement d'achat

M. Rouch présente les adhérents à ce groupement. 88 acheteurs publics y ont adhéré, à savoir : le Département, le SDE65, le Grand Tarbes, 50 communes, 17 EPCI, 13 établissements scolaires et 5 autres établissements publics. Peu de collectivités ne rejoignent pas ce groupement : Bagnères de Bigorre, la Communauté de Communes de Haute Bigorre, Ossun, la Communauté de Communes du Canton d'Ossun, et les secteurs avec distribution locale (5 communes).

Ce marché sera conclu sous la forme d'un accord-cadre puis de marchés subséquents.

André Fourcade demande pourquoi 13 collèges et non pas les 20 que compte le Département. M. Rouch répond que certains partent avec l'UGAP, d'autres sont concernés par les ELD.

3 - Conseil en Energie Partagé

En ce qui concerne le 1er poste, M. Rouch informe le Bureau que le Parc National des Pyrénées est d'accord pour le financer à hauteur de 9 000 Euros par an. Denis Maumus prendra ses fonctions au sein du SDE à compter du 1er septembre prochain, avec pour missions, outre le conseil en énergie, l'animation de la filière bois-énergie au SDE et l'intervention dans le secteur du PNP dans le cadre des Territoires à Energie Positive Croissance Verte (TEP CV).

En ce qui concerne le 2ème poste, M. Rouch indique qu'un premier avis défavorable a été donné par le Département pour le financement des 9 000 Euros. M. Pélieu répond, d'une part, que le Département n'a pas le droit de participer aux dépenses de fonctionnement, d'autre part, que le budget est de plus en plus serré. Il est peu probable que cette réponse puisse évoluer

mais la discussion reste ouverte.

M. Rouch envisage, en conséquence, la possibilité de demander aux communes une participation financière un peu plus élevée (0,60 € par habitant).

4 - Certificat d'Economie d'Energie

M. Rouch informe le Bureau que le Grand Tarbes est d'accord pour une mutualisation de la plate-forme qui sera mise en ligne à compter du 1er septembre 2015.

5 - Mobilité électrique

A) M. Rouch informe le Bureau qu'une délibération est à prendre pour la formation du groupement de commandes SDE/Ville de Tarbes/Pyréna. Dans le cadre des « crédits d'avenir », 555 000 Euros ont été attribués par l'Etat.

B) De plus, en ce qui concerne la supervision et la gestion des abonnés, M. Rouch propose la formation d'un groupement de commandes avec d'autres départements. Le Bureau y est favorable. *Une délibération devra être prise en ce sens.*

Pour la signature de la convention SDE/Ville de Tarbes/Pyréna, une conférence de presse est organisée le 2 juillet prochain à 18 h 00 dans les jardins de la Préfecture.

C) En ce qui concerne les vélos électriques qui sont prêtés par le SDE aux communes, ils remportent un franc succès puisque le planning est complet pour l'été. Cela est confirmé par Maryse Carrère dont la commune a été la 1re à en bénéficier.

D) Forum départemental sur la mobilité électrique des 18 et 19 septembre :

La 1re réunion du Cotech composé du SDE, d'EDF, de Tarbes et du Grand Tarbes aura lieu le 2 juillet. Le Département, excusé ce jour là, fait également partie du Cotech. M. Rouch propose Jean-Claude Piron comme référent (représentant SDE + la ville de Tarbes). Valérie Médaille a été recrutée sur les 2 jours pour la communication. Le budget de ce forum est de l'ordre de 22 000 Euros (dont 5 000 pour le SDE, 5 000 pour EDF, 7 000 pour les professionnels). L'école du cirque de Tarbes a répondu favorablement pour animer le repas du soir dont l'inscription sera de 10 ou 15 Euros. Le Bureau approuve et *une délibération sera prise en ce sens.*

6 - Lancement de nouvelles consultations marchés publics

Quatre consultations doivent être lancées par les services du SDE :

- assurances du SDE,
- bornes électriques,
- éradication des LVM et TF (2015),
- illuminations de Noël.

4 délibérations seront prises pour autoriser cette consultation.

7 - Questions diverses

Informations du Bureau :

A) Inspection FACE du 26 au 28 mai

Le rapport du Ministère a été reçu et montre que le SDE assure une bonne gestion des crédits alloués. Une réponse est à apporter avant le 31 juillet. Certains problèmes sont évoqués par rapport aux dossiers « électrification rurale » qui ont une partie « éclairage public ». M. Dabezies demande s'il s'agit de raisons financières ou techniques. M. Rouch parle de raisons financières : non éligibilité de certaines dépenses au CAS FACE.

B) Compte-rendu annuel d'activité de la concession ERDF (CRAC)

Cette présentation a eu lieu le 25 juin. Un exemplaire de ce compte-rendu est remis aux membres du Bureau qui n'ont pas pu assister à cette réunion.

C) Programmations complémentaires

Commune de **Bours** : lancement d'une étude d'enfouissement au coeur du village dans le cadre d'une opération d'ensemble ;

Commune **des Angles** : travaux d'enfouissement de ligne pour 60 000 Euros. L'opération sur Barèges est annulée et ces crédits serviront à financer les travaux sur les Angles.

Le Bureau approuve ces 2 opérations.

D) Ligne RTE : renforcement de la ligne Lannemezan/Montrejeau

M. Rouch présente le projet lié au schéma 3REWR qui a fait l'objet d'une présentation par RTE au SDE.

M. Pelieu évoque la ligne Lannemezan/Arreau en 2018. M. Rouch explique que le projet présenté ne traite pour le moment que de la ligne Lannemezan/Montrejeau : les travaux consistent en un tracé souterrain avec la suppression d'une ligne aérienne. Il s'agit d'un bon projet.

M. Pelieu évoque les problèmes anciens concernant la ligne Cazarilh/Marsillon.

M. Dabezies est perplexe sur des travaux qui devraient avoir lieu en 2017 (CM10).

M. Rouch propose de contacter RTE pour vérifier la cohérence du projet avec l'aménagement du CM10.

E) Conventions avec ERDF, la société M2O et le SIAEP de l'Arros

M. Rouch indique que des conventions sont à passer avec la société M2O et le SIAEP de l'Arros pour la pose de répéteurs sur les supports de réseaux aériens et d'éclairage public (télérelève de compteurs). Le Bureau est d'accord pour la délibération à prendre.

F) Présentation du stand de démonstration d'éclairage public

Au vu du travail réalisé par l'étudiant du lycée Jean Dupuy dans le cadre de son stage au sein du SDE, M. Rouch propose qu'une rétribution financière lui soit accordée (correspondant à un mois « stagiaire »). Le Bureau approuve cette proposition. M. Rouch propose au Président et au Bureau d'aller voir cette réalisation.

Fin de la réunion à 18 h 00.

PJ au présent compte-rendu :

- Délibération « achat véhicule »
- Délibération « lancement marché de Caunterets »
- Délibération « signature avenants au marché -éradication LVM 2014- »
- Délibération « groupement de commande pour supervision des bornes électriques »
- Délibération « budget Forum 18 et 19 septembre 2015 »
- Délibération « renouvellement marché -assurances- »
- Délibération « éradication LVM et TF »
- Délibération « illuminations de Noël »
- Délibération signature « conventions répéteurs »

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN